

# VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne  
Semaine du 9 février 2026

## Faits saillants

- Selon une étude Deloitte, le marché des fusions-acquisitions pour les PME suisses a accéléré en 2025
- Industrie MEM : l'Italie abandonnerait une mesure défavorable à la Suisse
- L'UPS et Economiesuisse publient une position très critique sur l'initiative populaire "Pas de Suisse à 10 millions"

## LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 13/02	Var. vs 06/02
EUR/CHF	0,9131	- 0,4 %
USD/CHF	0,7682	- 1,3 %
SMI	13 625	+ 1,8 %
Taux 10a	0,325 %	+ 2 pb

## Macroéconomie

[Crans-Montana](#) : Le Conseil fédéral a annoncé qu'il versera une contribution de solidarité aux victimes de l'incendie de Crans-Montana et à leurs proches (cf. [communiqué](#)), en raison de l'ampleur de la catastrophe et afin d'éviter des inégalités de traitement. Il a également annoncé pouvoir verser des indemnités aux cantons pour les prestations d'aide aux victimes. Le Conseil fédéral souhaite également convoquer une table ronde sous l'égide de la Confédération, rassemblant les victimes et leurs proches, les assurances, les tiers éventuellement tenus de verser des prestations ainsi que les autorités concernées, afin de faciliter le dialogue et de les aider à élaborer ensemble des accords à l'amiable, ce qui pourrait éviter de longues procédures judiciaires. Il a chargé le Département fédéral de justice et police (DFJP) d'élaborer le message concernant la loi fédérale en ce sens d'ici à la fin du mois de février.

[Protection des salaires](#) : Le Conseil fédéral a modifié la « mesure 14 » du train de mesures nationales pour la protection des salaires dans le cadre des Bilatérales III avec l'UE (cf. [communiqué](#)). Cette mesure, qui avait suscité des réserves lors de la consultation, concerne la protection de certains représentants des travailleurs contre le licenciement dans les entreprises d'au moins 50 employés. Les adaptations renforcent la sécurité juridique : l'employeur doit désormais suivre une procédure de préavis avant tout licenciement, sous peine de sanctions financières pouvant aller de quatre à dix mois de salaire. Un licenciement prononcé sans respecter cette procédure est considéré comme abusif, et non plus nul. Ces ajustements visent à répondre aux préoccupations tant des employeurs que des syndicats.

[« Suisse à 10 millions »](#) : L'Union patronale suisse (UPS) et la faîtière Economiesuisse ont publié le 11 février une [prise de position](#) conjointe concernant l'initiative populaire portée par l'UDC « Pas de Suisse à 10 millions ! » dont une votation est prévue le 14 juin. Dans cette prise de position, l'UPS et Economiesuisse se montrent très critiques face à cette initiative qui prévoit l'adoption de mesures

de limitation incompatibles avec l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'Union européenne si la population suisse, qui est actuellement de 9 millions d'habitants et en croissance constante, atteignait les 10 millions avant 2050. Il est du reste proposé d'inscrire ce plafond dans la Constitution. Plus précisément, selon eux, cette initiative doit être rejetée principalement pour les raisons suivantes : (i) elle mettrait délibérément en péril les accords bilatéraux avec l'UE (« Bilatérales III ») ; (ii) la Suisse, qui dépend fortement de la main-d'œuvre issue de l'UE/AELE, risquerait un ralentissement économique, une baisse des recettes fiscales, un recul de l'innovation et une dégradation des services sans cette immigration ; (iii) l'initiative fragiliserait également le financement de l'AVS, auquel les travailleurs étrangers contribuent de manière importante.

**Ukraine :** En marge du Forum économique mondial à Davos, le gouvernement ukrainien, qui a décrété l'état d'urgence énergétique au début de l'année, a demandé au président de la Confédération Guy Parmelin et au ministre des affaires étrangères Ignazio Cassis leur soutien pour surmonter la grave crise énergétique que connaît le pays. Dans ce contexte, le Conseil fédéral a décidé le 11 février de débloquer 32 M CHF pour soutenir le pays. [Ce plan d'aide](#) prévoit la livraison par des entreprises suisses de 18 modules électriques fonctionnant au gaz naturel et jusqu'à 80 générateurs diesel de grande puissance, destinés à être déployés dans les zones les plus touchées. Le matériel sera utilisé par des entreprises de chauffage urbain et par les services ukrainiens de protection civile, notamment pour installer des tentes chauffées. Ce plan d'aide est partie intégrante du programme 2025-2028 de la Suisse adopté en faveur de la population touchée par la guerre en Ukraine. Depuis février 2022, la Confédération a alloué plus de 900 M CHF à la coopération internationale en Ukraine et dans les pays voisins.

## Secteurs financiers

**Liechtenstein/sanctions :** Selon la presse spécialisée, de nombreuses fondations ou institutions créées par des Russes au Liechtenstein et gérées par des fiduciaires liechtensteinois sont actuellement considérées comme des « entités juridiques sans organes ». Craignant d'être frappés par les sanctions américaines de l'OFAC, beaucoup de fiduciaires ont renoncé à leurs mandats, laissant ces structures sans représentation légale et donc incapables de fonctionner. Les procédures de liquidation sont elles aussi paralysées, les fiduciaires refusant d'en assumer la responsabilité. Sur les 475 cas identifiés l'été dernier, environ 150 posent encore problème. Faute de liquidateurs, les dissolutions ont été suspendues et les avoirs demeurent gelés afin d'éviter toute infraction aux régimes de sanctions. Pour encadrer juridiquement ces blocages, le gouvernement a modifié l'ordonnance sur le registre du commerce afin de permettre la suspension officielle des liquidations lorsqu'aucun liquidateur ne peut être désigné. Il prévoit également de renforcer la surveillance du secteur fiduciaire : l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FMA) pourrait mettre fin à certaines relations commerciales, interdire temporairement de nouvelles activités ou nommer un mandataire spécial en cas de dysfonctionnement menaçant la réputation de la place financière.

## Secteurs non financiers

**PME :** Le marché des fusions-acquisitions pour les PME suisses a accéléré en 2025 selon une [étude de Deloitte](#). En tout, 208 transactions ont été recensées, soit une hausse de 16% par rapport à 2024. Les investisseurs européens représentent 83% des transactions. Pour la première fois, les acquéreurs français ont représenté le premier groupe d'investisseurs étrangers (27%), devant l'Allemagne (19%). En revanche, la part des acheteurs américains a reculé de plus de moitié, passant à seulement 8%, ce qui s'explique notamment par la faiblesse du dollar par rapport au franc suisse ainsi que la politique douanière des Etats-Unis qui ont rendu les transactions plus coûteuses et incertaines. La cible favorite a été le secteur de l'informatique et de l'édition de logiciels, qui représente plus d'un quart des acquisitions de PME suisses.

**Industrie MEM :** Le gouvernement italien renoncerait finalement à la mesure qu'il avait annoncée en début d'année d'inscrire dans sa nouvelle loi de finance des allègements fiscaux pouvant atteindre 280 % pour les machines provenant de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen laissant de côté l'industrie suisse. Si Swissmem, l'association de l'industrie suisse des machines,

équipements électriques et métaux, se dit soulagée, elle attend toutefois que cette annulation soit rapidement inscrite dans la loi italienne afin de garantir la sécurité juridique des entreprises concernées. Le président de la Confédération pour 2026, Guy Parmelin, a également salué cette bonne nouvelle, qui serait la conséquence de pressions exercées par la Suisse, les partenaires du G7, certains Etats membres de l'UE et d'inquiétudes quant à la violation potentielle des règles de l'UE en matière d'aides d'Etat.

**Pharma :** Dans une conférence de presse, le directeur général de Novartis, Vas Narasimhan, a apporté de nouvelles informations sur l'accord confidentiel signé avec les Etats-Unis en décembre 2025 (cf. [veille du 22 décembre 2025 au 9 janvier 2026](#)). Il a expliqué que les prix en Europe devraient augmenter légèrement et ceux aux États-Unis baisser légèrement, répondant aux objectifs de Donald Trump. Il a également déclaré : « Lors du lancement de nouveaux médicaments aux États-Unis, nous devons garantir que notre prix net, quel que soit le segment, corresponde au prix le plus bas pratiqué dans l'un des pays de référence américains. ». Cela supposerait que l'accord conclu entre l'industrie pharmaceutique et Trump touche également les caisses d'assurance maladie privées, et non seulement aux programmes d'aide publique Medicaid et Medicare.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Etienne OUDOT de DAINVILLE

Rédaction : Julie MURO, Justine BULTEL

Abonnez-vous : [berne@dgtrésor.gouv.fr](mailto:berne@dgtrésor.gouv.fr)

*Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.*

*Crédits visuels : Pixabay*